

Et qu'ensuite, six vers artistement rangés,  
 Fussent en deux tercets par le sens partagés.  
 Surtout de ce poëme il bannit la licence :  
 Lui-même en mesura le nombre et la cadence ;  
 Défendit qu'un vers faible y pût jamais entrer,  
 Ni qu'un mot déjà mis osât s'y remontrer.  
 Du reste il l'enrichit d'une beauté suprême :  
 Un sonnet sans défaut vaut seul un long poëme.  
 Mais en vain mille auteurs y pensent arriver ;  
 Et cet heureux phénix est encore à trouver.  
 A peine dans Gombault, Mainard, et Malleville,  
 En peut-on admirer deux ou trois entre mille :  
 Le reste, aussi peu lu que ceux de Pelletier,  
 N'a fait de chez Sercy qu'un saut chez l'épicier.

---

## OVIDE.

Sed pia Baucis anus, parilique aetate Philemon,  
 Illâ sunt annis juncti juvenilibus, illâ  
 Consenuere casâ ; paupertatemque fatendo  
 Effecere levem, nec iniquâ mente ferendam.  
 Nec resert dominos illic famulosne requiras ;  
 Tota demus, duo sunt : iidem parentque jubentque.  
 Ergo ubi Cœlicolæ parvos tetigere Penates,  
 Submissoque humiles intrarunt vertice postes,  
 Membra senex posito jussit relevare sedili,  
 Quod superinjecit textum rude sedula Baucis.  
 Inde foco tepidum cinerem dimovit, et ignes  
 Suscitat hesternos, foliisque et cortice sicco  
 Nutrit, et ad flamas animâ perducit anili :  
 Multifidasque faces, ramaliaque arida, tecto